

Bonne lecture numérique !

A quoi ressemblent ces fameux « livres électroniques » dont on entend beaucoup parler ? Sont-ils aussi simples et pratiques à utiliser qu'on le prétend ? Pour le savoir, nous les avons feuilletés, non sans mal.

Olivier Lapirot

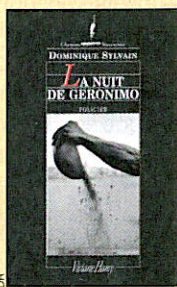
Le salon du Livre, qui s'est tenu il y a moins de deux semaines à Paris, a marqué une étape importante dans l'émergence de ce que l'on appelle le « livre électronique ». Pour la première

fois en France, un livre était publié simultanément sous forme imprimée et numérique. Il s'agit de *La nuit de Geronimo*, de Dominique Sylvain, aux éditions Viviane Hamy. L'occasion d'établir un parallèle entre les

deux modes de diffusion. Dans le cas du livre papier, il suffit de se rendre dans n'importe quelle librairie digne de ce nom, de payer le livre pour l'emporter et de le lire où l'on veut, sur le banc d'un parc ensoleillé comme au fond d'un lit à la tombée de la nuit. Formule simple, éprouvée depuis plus de cinq siècles, merci Monsieur Gutenberg.

Le prix des livres numériques est trop élevé !

Acquérir une tablette de lecture numérique n'est pas un acte anodin. Il vous en coûtera au minimum 300 euros. On pourrait espérer se rattraper sur le prix des livres dans leur version numérique. Pas de papier, pas d'encre, pas de transport... il devrait être bien inférieur à celui du livre imprimé. Petite vérification sur le site de la Fnac. Pour les douze livres vérifiés, parmi les meilleures ventes en téléchargement et les coups de cœur, on oscille entre 5,3 et 5,4% de remise entre les versions imprimées et numériques.



◀ *La nuit de Geronimo*, le roman de Dominique Sylvain, est vendu 16,15 euros en version à feuilletter, contre 15,30 euros en version à télécharger.

Bref, on paye le livre numérique au prix fort. Si l'on ajoute à cela que le choix d'ouvrages disponibles pour une tablette dépend du modèle acquis, rien d'étonnant que 80% des propriétaires d'une tablette Sony Reader interrogés estiment le prix et le choix des ouvrages insatisfaisants, selon un sondage Harris Interactive commandé par la Fnac.



OLIVIER CADOUIN

COMPTE CLIENT OBLIGATOIRE

Pour le livre dans sa forme numérique, c'est un brin plus compliqué. Le livre cité n'est disponible que sur le site de la Fnac. Pour l'acheter, il est impératif de créer un compte client chez le libraire en ligne. Ensuite, il est nécessaire d'installer un logiciel spécifique (Adobe Digital Editions, gratuit, c'est la moindre des choses) pour télécharger le livre acheté. Mais pour installer le logiciel, il faut d'abord ouvrir un compte chez Adobe avec une adresse

électronique identique à celle utilisée pour acheter le livre sur le site de la Fnac. Bien. On apprend au passage que l'on est limité à six ordinateurs par livre acheté. Jusqu'à présent, personne ne vient vérifier à combien de personnes on prête le livre imprimé qui nous a tellement plu... Une fois le livre dans sa version numérique téléchargé, le lecteur peut enfin prendre connaissance de l'ouvrage. Une consul-

tation sur l'écran de l'ordinateur, par l'intermédiaire obligatoire du logiciel d'Adobe.

TROIS FORMATS DIFFÉRENTS

C'est à cette étape qu'intervient la tablette de lecture numérique, appelée aussi, sans crainte du contresens, « livre électronique », « e-book », « reader », et même « liseuse » au Québec. On y transfère l'ouvrage pour un